



Commune de **TOURNEMIRE**

**Le Relais déchetterie sera présent dans
votre village en 2020 :**

- **Mercredi 8 juillet de 16h00 à 19h00**
- **Mercredi 14 octobre de 16h00 à 19h00**

sur le parking de la mairie

Ce Relais déchetterie est réservé uniquement aux **PARTICULIERS** munis d'un **JUSTIFICATIF DE DOMICILE** et accepte :

- Les encombrants : matelas, sommiers, jouets plastiques...
- Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : ordinateurs, télévisions, lave-linges, réfrigérateurs, fers à repasser, perceuses...
- Le bois
- La ferraille
- L'huile de vidange

Déchets non autorisés :

- Les pneumatiques
- Les plaques en fibrociment (amiante)
- Les ficelles agricoles
- Les déchets d'exploitations agricoles
- Les gravats et végétaux

Récupération Interdite dans les bennes.

A très bientôt pour trier ensemble vos déchets.